

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 28 MARS 2013**

L'an deux mille treize, le vingt-huit mars à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Geneviève LE NEVE. La séance a été publique.

Etaient présents : Noël BOURDILLAT, Henri FIRINO, Jean-Luc WEINICH, Jacques AUGER, Sylvain LAPEYRE, Françoise LECOMTE, Romain LHOPITEAU, Christiane POENOT, Martine TROUINARD et Sylvette VASSALIERE formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : //

Absents : Michèle BROSSARD, Pierre TANC, Nathalie DAILLY

Secrétaire de séance : Sylvette VASSALIERE

Date de convocation : 22/03/2013

I. Approbation du procès-verbal de la séance du 15 février 2013.

Le conseil municipal à l'unanimité des présents **approuve** le procès-verbal de la séance du 15 février 2013.

II. Désignation du secrétaire de séance

Madame Sylvette VASSALIERE **est désignée** secrétaire de séance.

III. Délibérations :

1. Approbation du compte administratif 2012.

Madame le Maire cède la parole à Monsieur FIRINO, adjoint aux finances, qui, après avoir rappelé le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, présente le compte administratif 2012 du budget de la commune préparé par madame le Maire.

Puis madame LE NEVE quitte la séance et Christiane POENOT, doyenne de l'assemblée, soumet ce compte administratif au vote.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **à l'unanimité, DONNE ACTE** à madame Geneviève LE NEVE, Maire, de la présentation faite du compte administratif 2012 du budget de la commune, lequel peut se résumer ainsi :

	RESULTAT DE L'EXECUTION			RESTES A REALISER			RESULTAT CUMULE	
	Mandats émis	Titres émis	Résultat solde	Dépenses	Recettes	Solde	Excédent	Déficit
TOTAL BUDGET	592 544,90	791 668,14	199 123,24	211 161	16 519	-194 642	+ 4 481,24	
Fonctionnement (sauf 002)	357 390,65	422 922,03	65 531,38				65 531,38	
Investissement (sauf 001)	235 154,25	262 804,71	27 650,46	211 161	16 519	-194 642		-166 991,54

002 Résultat reporté 2011		61 000,28	61 000,28				61 000,28	
001 Solde d'investiss. 2011		44 941,12	44 941,12				44 941,12	
TOTAL SECTION	Dépenses	Recettes	Résultat solde	Dépenses	Recettes	Solde	Excédent	Déficit
Fonctionnement	357 390,65	483 922,31	126 531,66				126 531,66	
Investissement	235 154,25	307 745,83	72 591,58	211 161	16 519	-194 642		-122 050,42

CONSTATE les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser, **ARRÊTE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et **DONNE QUITUS** à madame le Maire pour sa bonne gestion. Madame LE NEVE préside à nouveau la séance, remercie le conseil municipal de sa confiance et la commission finances de son investissement.

2. Approbation du compte de gestion 2012.

Le conseil municipal,

après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2012 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2012,

après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2012, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2012,

statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2012 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

DÉCLARE, à l'unanimité, que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2012 par le receveur municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

3. Affectation des résultats 2012.

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que le compte administratif 2012 fait apparaître un résultat de clôture excédentaire de **126 531,66 €** en section de fonctionnement et de **72 591,58 €** en section d'investissement ; en revanche, le solde des restes à réaliser de 2012 est déficitaire à hauteur de 194 642 € ce qui conduit à un besoin de financement total de 122 050,42 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à **l'unanimité**,

DÉCIDE d'affecter le résultat de clôture excédentaire de la section de fonctionnement, lors du vote du budget 2013, comme suit :

- Affectation en réserves d'investissement de 122 050,42 € (R 1068)
- Report en section de fonctionnement de 4 481,24 € au compte 002 « résultat de fonctionnement reporté ».

IV. TOUR DE TABLE

1. Travaux parking de la salle des fêtes

Noël BOURDILLAT présente à l'assemblée l'état d'avancement des travaux de réalisation du parking de la salle des fêtes. Certains travaux prévus au marché initial (dalle en béton pour le déplacement du container à verre, habillage en bois du bâtiment, stabilisé à l'arrière de la salle) ne seront pas exécutés, en revanche d'autres seront ajoutés (protection de la palissade, marquage des emplacements de stationnement, ajout de 2 bornes en bois sur le devant de la salle). Ces changements n'augmenteront pas le prix du marché mais au contraire le diminueront légèrement. Les membres du conseil apprécient la réalisation du parking. Ils demandent cependant qu'une poubelle y soit installée.

2. Travaux Cœur de village

Noël BOURDILLAT informe le conseil du départ de Monsieur ORGEUR du Cabinet Feuille à Feuille et de son remplacement par Madame WEBER, ingénieur paysagiste, qui reprend l'étude de notre projet. De nouveaux plans doivent être présentés à la commune. Une réunion est prévue le 18 avril prochain.

Madame le maire précise que l'esprit du projet n'a pas changé mais fera l'objet de nouveaux chiffrages.

3. Défense incendie

Madame le maire explique au conseil que la défense incendie de la commune doit être réhabilitée. En effet lors du dernier contrôle des hydrants réalisé par le SDIS 28 en 2012, 5 sur 8 présentaient des dysfonctionnements. Des devis ont été demandés pour cette rénovation et le Syndicat des eaux de Nogent-le-Roi a présenté la meilleure offre. Les travaux sont prévus semaine 15 (du 8 au 14 avril 2013) et 17 (du 22 au 27 avril 2013). En raison de ces travaux, le service de distribution d'eau sera momentanément interrompu sur le bourg de Néron, le mercredi 10 avril 2013 et le jeudi 25 avril 2013 de 8h30 à 17h30, avec une remise en eau pendant la pause déjeuner entre 12h et 14h.

4. Bibliothèque – Exposition

Sylvette VASSALIERE fait part au conseil de l'installation dans la bibliothèque de l'exposition sur le thème de « l'Eau » du 1^{er} au 14 avril. Durant cette période des ateliers seront organisés avec l'école.

D'autre part, la bibliothèque participera pour la première fois à l'événement « Lectures Communes », initié par l'Association des Maires de France, au mois de mai.

5. Bilan Carnaval des cloches

Sylvette VASSALIERE informe le conseil du bon déroulement du carnaval des cloches 2013. On a noté cependant peu de participants néronnais. Le thème « la cour de l'école » commun à Lormaye,

Vacheresses-les-Basses et Néron était très bien réalisé. On constate également que la population qui participe à cet événement ne se déguise plus beaucoup.

6. Projet de jardins potager – ADEN

Romain LHOPITEAU soumet au conseil pour avis, le projet d'installation de jardins potagers mobiles (bacs en bois) de l'association l'ADEN (Association pour la Défense de l'Environnement Néronnais). Ces bacs pourraient être installés sur le terrain acquis par la commune, parcelle ZP 32, située derrière l'école.

Le conseil donne un avis favorable sur le projet mais souhaite rencontrer les membres de l'association pour les aspects pratiques.

7. Ecole – point sur l'aide-ATSEM classe de CP/GS

Jean-Luc WEINICH informe le conseil de l'arrivée de Marie-Cécile CANN au poste d'aide-ATSEM dans la classe de GS/CP en remplacement de Charlotte BERSIHAND. Marie-Cécile bénéficie de la création d'un poste d'emploi avenir (poste aidé par l'Etat à 75%) pour lequel elle a signé un contrat à durée déterminée de 3 ans avec la commune.

Elle connaît bien l'école pour y avoir travaillé auparavant dans le cadre d'un contrat aidé. Son intégration s'est très bien passée, tant auprès des enfants que de l'équipe enseignante.

8. Festival Excentrique – prochains ateliers

Jean-Luc WEINICH tient à préciser que les ateliers du festival Excentrique qui se sont déroulés en même temps que le carnaval des cloches, le 24 mars dernier, n'ont pas empêché la participation des Néronnais à cet événement communautaire. L'année passée les dates s'étaient aussi juxtaposées sans perturber les deux événements culturels. De plus cette année, les dates des ateliers du festival Excentrique étaient fixées depuis longtemps.

Il rappelle à ce sujet, les dates des prochains ateliers « Pain » et « Contes et collecte de récits » du 7 au 11 avril 2013. Les répétitions générales du spectacle auront lieu les 8/9 et 18 juin prochain.

En parallèle, les répétitions de l'opération « Orchestre à l'école » seront également organisées les 8 et 9 juin à l'école de musique de Nogent-le-Roi.

Sylvain LAPEYRE pense qu'il serait intéressant de faire vivre tout au long de l'année le four à pain créé spécialement pour cet événement.

9. Chemins communaux – remblayer les ornières

Jacques AUGER demande au conseil de prendre contact avec un agriculteur de la commune pour remblayer certains chemins dans lesquels de grosses ornières se sont creusées et rendent difficile le cheminement des randonneurs ou vététistes.

Romain LHOPITEAU précise que ces opérations de nivellement de terrain ne sont pas faciles à exécuter et nécessitent l'emploi d'un matériel adapté que les agriculteurs ne possèdent pas forcément.

10. Chaussée abîmée – relancer le Conseil Général

Madame le maire informe le conseil que le Conseil Général d'Eure-et-Loir sera relancé pour remettre en état la chaussée abîmée à Feucherolles. En effet celle-ci n'a toujours pas été refaite. A l'occasion de leur intervention, il faudra également leur signaler le trou en formation au niveau du stop dans la rue de Pierres.

11. Eglise Saint Léger – Résultat commission régionale DRAC

Christiane POENOT fait part au conseil de sa participation à la commission régionale de la DRAC qui s'est réunie le 26 mars 2013 à Orléans. La demande de classement « Monument Historique » de l'église Saint-Léger de Néron était à l'ordre du jour de la réunion. Malgré la présentation du dossier par Madame AUDEBRAND, l'avis de la commission est défavorable. Selon l'avis des membres de la commission, les peintures, statues et autres ornements mobilier de l'église ne présentent pas de caractéristiques suffisantes pour le classement de l'édifice. Christiane POENOT a présenté les projets liés à ce bâtiment qui reste inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques.

12. Statue Saint Léger – Retour après restauration

Christiane POENOT informe le conseil du retour dans l'église de la statue du Saint-Léger restaurée. Elle ajoute qu'une réflexion est engagée avec Madame AUDEBRAND afin d'optimiser la mise en valeur de l'œuvre d'art et garantir sa sécurité à l'intérieur de l'église. Un nouveau socle dédié à la statue pourra être réalisé.

Par ailleurs, Christiane POENOT signale que le plafond de plâtre se fissure et tombe à l'intérieur de l'église au niveau de la travée des chapelles. Une vérification d'étanchéité doit être planifiée.

13. Journées du patrimoine

Les prochaines journées du patrimoine auront lieu les 15 et 16 juin prochains. Le thème de cette année est « le rond ». Madame le maire propose qu'une information soit faite lors du prochain conseil d'école, pour une participation éventuelle des élèves.

14. Renouvellement du bureau de NVP

Christiane POENOT signale au conseil que l'association Néron, Vie et Patrimoine doit renouveler certains des membres de son bureau, dont la présidente et la vice-présidente avant fin 2013. Pour ce faire, elle demande si une information peut être mise en ligne sur le site de la commune.

15. Sacristie – prévoir les travaux de réparation

Romain LHOPITEAU demande au conseil de prévoir l'étayage de la poutre de la sacristie en mauvais état en attendant l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France sur son remplacement.

16. Date à prendre pour la prochaine commission travaux

Madame le maire demande aux membres du conseil qui siègent à la commission travaux de prendre une date concernant le projet d'aménagement du cœur de village. La date retenue est le jeudi 4 avril à 19h30 en mairie de Néron.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Les Membres :

Le secrétaire :

Le maire :

Noël BOURDILLAT

Sylvette VASSALIERE

Geneviève LE NEVÉ

Henri FIRINO

Jean-Luc WEINICH

Jacques AUGER

Sylvain LAPEYRE

Françoise LECOMTE

Romain LHOPITEAU

Martine TROUINARD

Christiane POENOT